

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Séance du 03/07/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 06/07/2020

Et
Publication ou notification du :

L'an 2020, le 3 Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de Commune de Plouyé s'est réuni à la Maison des Services et des Associations, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE GUILLOU Grégory, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/06/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/06/2020.

Présents : M. LE GUILLOU Grégory ; Mmes : BORONKAI Katalin, BOURNIGAL Virginie, CADIOU Élodie, CALON Myriam, CHARBUILLET Stéphanie, LABEYRIE Annick, LE FOLL Méline, REDON Christiane, MM : COZIEN Arnaud, DANIEL Christophe, DIRAISON Fabien, DUBOS Jean-Jacques, LE MOIGNE Nicolas, PLASSART Adrien

A été nommé(e) secrétaire : Méline LE FOLL

Invité : LE GUERN Marcel, Maire sortant.

COMPTE RENDU DE SÉANCE

SOMMAIRE :

- 015-2020 – Désignation du nombre d'adjoints au Maire ;
- 016-2020 – Élection du Maire et des quatre adjoints ;
- 017-2020 – Désignation des conseillers communautaires de la commune de Plouyé.

015/2020 – Désignation du nombre d'adjoints au Maire.

L'article L. 2122-2 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « *le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal* ».

En application de l'article L.2121-2 du CGCT, l'effectif légal du conseil municipal de la commune de, est de 15 Conseillers municipaux, le nombre d'habitants étant de 703 (dernier recensement de 2019).

Ainsi, pour la commune de PLOUYÉ, le nombre d'adjoints est de **4**.

Aussi, est-il proposé au Conseil Municipal de fixer à 4 le nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le nombre d'adjoints au Maire à **4**.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

016/2020 – Élection du Maire et des quatre adjoints

L'an deux mille vingt le 3 juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plouyé, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 15 mars et 28 juin 2020, se sont réunis à la maison des associations sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Marcel LE GUERN, Maire sortant, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections, et a déclaré installés :

M. LE GUILLOU Grégory, Mme LABEYRIE Annick, M. DANIEL Christophe, M. PLASSAT Adrien, M. DIRAISON Fabien, Mme REDON Christiane, M. COZIEN Arnaud, Mme CADIOU Elodie, M. LE MOIGNE Nicolas, M. DUBOS Jean-Jacques, Mme CALON Myriam, Mme BORONKAI Katalin, Mme CHARBUILLET Stéphanie, Mme LE FOLL Méline, Mme BOURNIGAL.

Madame LABEYRIE Annick, le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris ensuite la présidence.

Puis il a fait procéder à l'élection du **Maire** :

1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu, M. LE GUILLOU Grégory : 15 voix pour, élu.

Le Maire élu prend la présidence du Conseil Municipal et fait procéder à l'élection des quatre adjoints.

1er adjoint :

1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu, Mme LABEYRIE Annick, 15 voix pour, élue

2ème adjoint :

1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu, M. DUBOS Jean-Jacques, 15 voix pour, élu

3ème adjoint :

1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu, M. COZIEN Arnaud, 15 voix pour, élu

4ème adjoint :

1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu, M. DANIEL Christophe, 15 voix pour, élu

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

017/2020 – Désignation des conseillers communautaires de la commune de PLOUYÉ

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que le nombre de conseillers communautaires qui seront chargés de représenter notre commune au sein de la Communauté de Communes de Monts d'Arrée Communauté est de trois. Que ces conseillers sont choisis dans l'ordre du tableau municipal.

Aussi, les trois conseillers désignés sont :

- Monsieur LE GUILLOU Grégory, maire ;
- Monsieur COZIEN Arnaud, 3^{ème} adjoint au maire ;
- Monsieur DANIEL Christophe, 4^{ème} adjoint au maire.
-

Suite aux démissions de Madame Annick LABEYRIE, 1^{ère} adjointe et de Monsieur Jean-Jacques DUBOS, second adjoint :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte avec 15 voix pour et 0 abstention, le choix ci-dessus défini.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

- Questions diverses : néant
- Complément de compte rendu : néant :

Séance levée à 19h15

En mairie, le 03/07/2020
Le Maire
Grégory LE GUILLOU

